



Zoom sur la JP du 1^{er} Septembre 2023

Le 3 février 2023, lors d'un agenda social, la DFPE annonce aux Organisations Syndicales (OS) que cette année, la date de la journée pédagogique de rentrée sera prévue le vendredi 1^{er} septembre.

D'une seule voix, l'ensemble des OS siégeant, dont le SUPAP-FSU, l'UCP et la CFTC ont exprimé leurs inquiétudes quant aux conséquences de cette décision sur les congés des agent.e.s cet été.

En effet, nous craignons que cette décision prise par l'administration oblige les responsables d'établissements à refuser les congés des agent.e.s pour pouvoir réunir les équipes au complet et préparer la rentrée.

Cela aurait pour conséquences :

- Un manque d'équité entre les juilletistes et les aoûtien.ne.s qui souhaiteraient bénéficier de 4 semaines « pleines » de vacances) ;
- Un problème de réservations pour les agent.e.s souhaitant partir durant cette dernière semaine d'août (car les locations sont généralement du samedi au samedi).

Refusant notre demande unanime de changer cette date, l'administration s'est engagée à :

- clarifier auprès des responsables d'établissements le caractère « non obligatoire » de cette journée pédagogique de rentrée
- leur rappeler de bien vouloir valider tous congés posés le vendredi 1er Septembre 2023.

Les chef.fes de pôle et les coordinatrices sont déjà informé.e.s et une note de service devrait être diffusée à toutes les responsables afin que les agent.es voient leurs vacances accordées sans aucune difficulté sur cette dernière semaine d'août.

Toutefois, si vous rencontrez de quelconques obstacles, en lien avec cette JP ou de façon générale, pour poser vos congés, n'hésitez-pas à contacter le syndicat de votre choix pour exposer votre problème et vous faire conseiller.

Vos représentant.e.s élu.e.s du personnel sont à votre écoute et à votre service !